



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 105897

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur ses récents propos inadmissibles sur le sida et les modalités de transmission de cette maladie. Devant le Sénat, alors que les sénateurs discutaient de la loi sur la bioéthique concernant les dons d'organes, la secrétaire d'État a déclaré : « La loi ne discrimine personne mais prend en compte les données épidémiologiques, selon lesquelles par exemple l'homosexualité est un facteur de risque pour le VIH, donc une contre-indication de don ». Ces paroles inexcusables sont à proscrire de notre société, et on croyait ne plus devoir entendre jamais cet amalgame honteux, et surtout pas de sa part. Il lui rappelle, comme toutes les associations et tous les responsables qui depuis longtemps luttent contre les progrès de cette maladie, que ce n'est pas l'orientation sexuelle mais bien les comportements à risques qui sont en cause dans la transmission du VIH. Il lui demande de retirer ses propos et de les corriger afin que la parole de la France soit très claire sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105897

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3859

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)